

Le 8 septembre 2014,

Monsieur Michel GRAMBERT,
Président de la CFT Ubaye – Pays de Seyne
Monsieur Jean-Claude MICHEL,
Président des Communes Forestières 04
Monsieur Jacques VARRONE,
Président des Communes Forestières 06

Aux : élus des communes Forestières 04 et 06

Objet : Journée d'information et visite d'une exploitation forestière à câble aérien

Madame, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les élus,

L'**exploitation forestière** est une étape essentielle de la gestion de nos forêts. Elle permet de gérer la croissance et le renouvellement du peuplement et les bois mis en vente fournissent des revenus au propriétaire.

Dans nos **territoires de montagne**, où les **accès sont souvent difficiles** et les pentes fortes et où l'on doit le moins possible **impacter les paysages** qui font notre renommée touristique, il est important de soigner les exploitations forestières. C'est pourquoi le **recours au câble aérien de débardage** peut être une solution intéressante à étudier. Il s'agit d'une **technique aujourd'hui moderne**, mais qui a été utilisée traditionnellement jusque dans les années 1960 chez nous.

Les Communes Forestières 04 et 06, en partenariat avec l'ONF et à la demande de la Charte Forestière Ubaye – Pays de Seyne, vous proposent une **visite d'étude afin de mieux comprendre cette technique, ses atouts et ses conditions de mise en œuvre**. Cette visite aura lieu :

**Le mardi 30 septembre 2014 – de 9h30 à 15h
à Saint Martin Vésubie**

Lors de cette journée, nous aborderons les **questions liées à la technique du câble** mais aussi aux **différents modes de ventes des bois**. En effet, la coupe que nous verrons est **vendue à une scierie dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement**.

Vous trouverez ci-joint le programme de cette journée ainsi qu'un bulletin d'inscription à **renvoyer avant le jeudi 25 septembre**. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Éloïse Simon (animatrice de la Charte Forestière) par téléphone au 06.32.61.81.28 ou par e-mail : charteforestiere@ubaye.com).

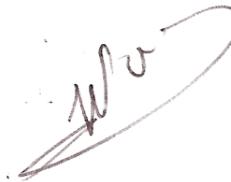
En espérant vous compter nombreux parmi nous, veuillez agréer Madame, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, les élus, l'expression de nos sentiments distingués.



Michel GRAMBERT,
Président de la CFT Ubaye –
Pays de Seyne



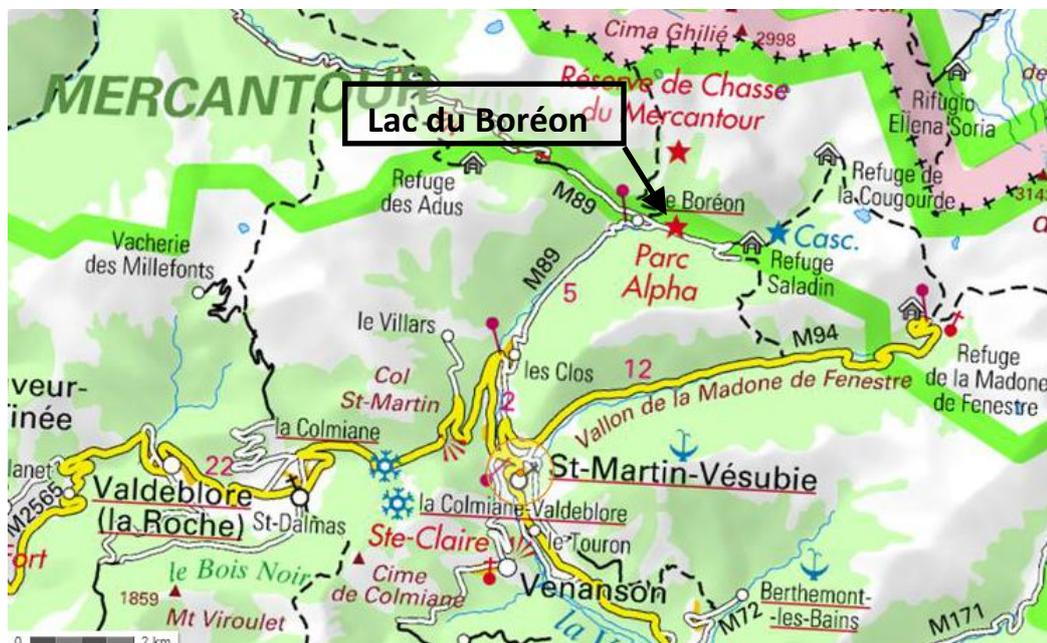
Jean-Claude MICHEL,
Président des Communes
Forestières 04



Jacques VARRONE,
Président des Communes
Forestières 06



Visite et information : Débardage par câble aérien en montagne
Forêt communale de Saint Martin Vésubie – Mardi 30 septembre 2014



PARTENAIRES DE LA JOURNÉE :



PROGRAMME

9h30 Rendez-vous au lac du Boréon, St Martin Vésubie

9h45 Présentation de la forêt communale de St Martin Vésubie et de sa gestion
Présentation du fonctionnement du câble de débardage aérien
Présentation de l'exploitation en cours

10h15 Visite sur le chantier, fonctionnement du câble
Échanges, questions...

11h30 Suite de la visite et échanges autour des bois récoltés et des modes de vente du bois

12h30 : fin de la visite

Repas sur place (Restaurant L'Alpage) possible sur inscription

Nous vous invitons à vous munir de chaussures de marche et, au besoin, de vêtements de pluie.

BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER AVANT LE JEUDI 25 SEPTEMBRE 2014

Par courrier : Charte Forestière – Maison du Bois – La Fresquière – 04 340 Méolans-Revel ;

Par mail : charteforestiere@ubaye.com – Par téléphone : 06.32.61.81.28

Nom : _____ Prénom : _____

Structure : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Je participerais à la visite du 30 septembre 2014 à St Martin Vésubie ; Je mangerais sur place

Je souhaite covoiturer, je parts de _____